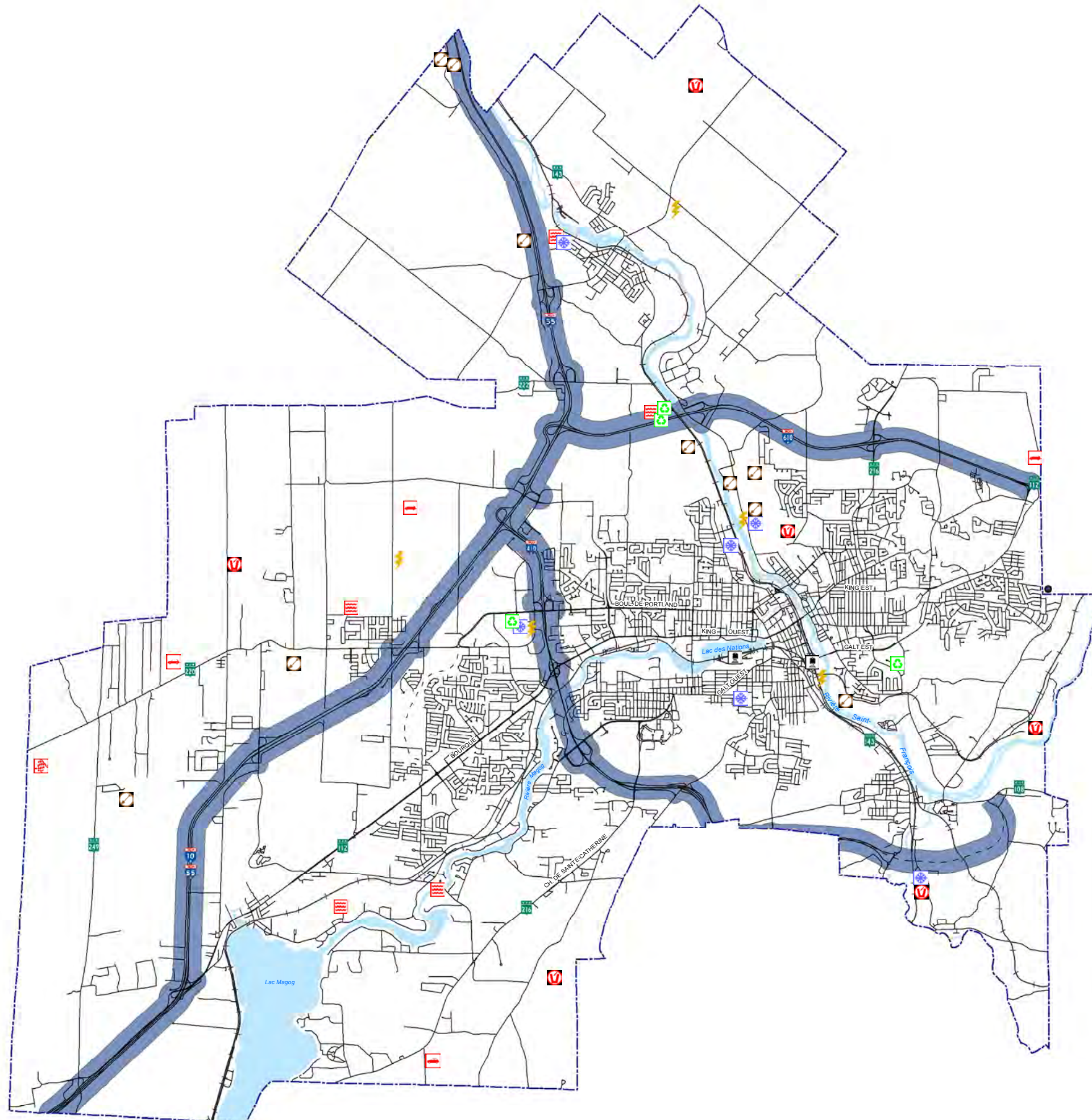




Règlement
numéro 1200
de zonage et
de lotissement

LÉGENDE

- Lieu de transfert, de recyclage, de traitement et d'élimination des matières dangereuses
- Poste de transformation électrique
- Station d'épuration des eaux usées
- Carrière et sablière
- Piste de course ou d'entraînement de véhicules motorisés
- Cour de triage
- Cimetière d'automobiles
- Lieu d'élimination de neige
- Lieu de dépôt de matériaux secs, dépotoir et lieu d'enfouissement sanitaire
- Mine désaffectée
- Corridor autoroutier de niveau sonore élevé
- Rivière ou lac
- Limite municipale
- Voie de circulation
- Voie de circulation projetée
- Voie ferrée



Règlement Numéro	Avis de motion	Dates	
		Adoption	Entrée en vigueur

Plan des contraintes anthropiques